

# marie claire

## MARIE CLAIRE REÇOIT LA QUALIFICATION IPG POUR SA PLATEFORME DIGITALE

**[Marie Claire](#)** – le plus puissant des mensuels féminins haut de gamme qui s’adresse à 7,6 millions de personnes\* – annonce avoir reçu la qualification de publication d’information politique et générale (IPG) pour sa plateforme digitale au titre de l’article 39 bis A du code général des impôts.

Cette désignation, qui vient compléter celle précédemment obtenue pour le magazine, récompense la qualité journalistique du titre et les combats historiques qu’il mène depuis sa création.

### L’ENGAGEMENT DE MARIE CLAIRE RÉCOMPENSÉ À TRAVERS SA PLATEFORME DIGITALE

Un an après avoir obtenu la qualification IPG pour son magazine, Marie Claire se voit attribuer cette distinction pour sa plateforme digitale [marieclaire.fr](#), récompensant ainsi son engagement et son rôle sociétal sur l’ensemble de ses canaux d’expression.

Depuis toujours, Marie Claire s’engage auprès des femmes et défend avec force et conviction leur émancipation et leurs droits, en France comme à l’étranger à travers ses 28 éditions internationales.

Sur le digital, le site œuvre pour traiter en profondeur les sujets de société et d’actualité, que ce soit à travers des grands reportages, des enquêtes, des portraits... ou encore des formats originaux et spécifiques : actualités du jour décryptées en vidéo, interviews vidéo d’experts et de personnalités inspirantes, témoignages audio de rôles modèles, sessions filmées et webinars bimensuels de son Think Tank Agir pour l’égalité ou encore des éditions spéciales événementielles pour accompagner de grands temps forts à l’instar du 8 mars.

Cette désignation vient saluer l’investissement permanent et le travail ambitieux de la rédaction digitale – guidée par Elodie Bousquet, Rédactrice en Chef Digitale et par Katell Pouliquen, Directrice des rédactions de Marie Claire – qui œuvre au quotidien pour garantir à ses lectrices une information de qualité et un éclairage pertinent sur les thématiques qui les mobilisent.

*«C’est une fierté pour marieclaire.fr d’être distingué par la qualification IPG, qui récompense le travail journalistique ambitieux mené par l’équipe, engagée sans relâche pour informer nos lectrices avec exigence et via des formats innovants »*

***Katell Pouliquen, Directrice des rédactions de Marie Claire***

---

En restant fidèle à son ADN et à ses piliers éditoriaux, Marie Claire réaffirme son positionnement sur les contenus d'intérêt politique et général et entend poursuivre sa mission auprès de l'ensemble de ses audiences et plus largement auprès des femmes.

**À PROPOS DE MARIE CLAIRE :**

- Premier mensuel féminin haut de gamme avec une diffusion France payée de 310 108 exemplaires (Source : ACPM OJD DSH 2020-2021)
- Premier féminin haut de gamme avec 1,4 millions de lecteurs (Source : ACPM ONE NEXT 2021 V4)
- Première brand féminine mensuelle avec 6,4 millions d'individus (Source : ACPM ONE GLOBAL 2019 V1 – audience dédoublée Marie Claire et marieclaire.fr)
- 6,5 millions de visiteurs uniques (Source MNR Global 3 écrans, Novembre 2021)

**CONTACTS PRESSE : GROUPE MARIE CLAIRE**

Chargée de Communication – Joséphine Ridouard - [jridouard@gmc.tm.fr](mailto:jridouard@gmc.tm.fr)  
Direction de la Communication - Chupa Renié - [chupa@chuparenie.com](mailto:chupa@chuparenie.com)